



Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026

**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #22 - ordinaire - Session d'automne 2025**

**Vendredi 28 novembre à 11h30
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2**

Présences :

Clémence Lamer - Présidence

Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive (quitte à 12h57)

Julien Boulianne - Trésorier (à partir de 11h46)

Raphaël Gariépy - Affaires externes (en ligne et quitte à 13h03)

Laurence Lascelle - Affaires sportives et sociales

Samara Healey - VP premières années

Alexandre Taschereau - Affaires professionnelles (à partir de 11h46 et quitte à 12h53)

Maxim Dupont-Bilodeau - Communications

Maëlle Lacroix - Affaires académiques (quitte à 12h53)

Henri Curry - Environnement et condition étudiante

1. Ouverture de la rencontre

Clémence Lamer déclare l'ouverture de la rencontre à 11h36.

2. Désignation du secrétariat

Jacob Tanguay propose Maxim Dupont-Bilodeau au secrétariat.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jacob Tanguay propose l'adoption de l'ordre du jour.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Laurence Lascelle déclare son conflit d'intérêt au point 8.1.

5. Vérification et adoption du procès-verbal

CE21 PV A25 2025 11 21

Laurence Lascelle propose l'adoption du procès-verbal.

Julien Boulianne appuie.

AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Clémence Lamer explique qu'elle attend des nouvelles de la soumission pour les hoodies du CE. Elle explique que la boutique de la FAC utilise le plus bas standard de qualité de leur fournisseur, pour des raisons de prix de vente aux étudiants. Clémence Lamer propose donc d'utiliser un grade de qualité supérieure.

Clémence Lamer indique qu'il va falloir commencer à vider le local du CE en vue des rénovations de l'Endroit. Elle explique que nous pouvons utiliser le service d'archivage de la faculté de droit pour les documents importants. Ceux-ci resteront confidentiels. La faculté prêtera un local temporaire du CE durant l'été pour entreposer les choses importantes à conserver. Elle indique que tout ce qui est fixe aux murs sera dévissé par la faculté.

Clémence Lamer indique que la semaine de relâche du programme de Common Law à l'été sera une semaine plus tard que les autres étudiants.

6.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay explique qu'il a rencontré la commission des règlements généraux. Elle a travaillé sur les dossiers, entre autres, de la politique de la carte de crédit, des applications partagées à certains postes, de la procédure de l'application aux postes des comités. La Commission mettra tout cela au propre et ajoutera des détails sur l'interprétation sur la politique des renseignements personnels dans le guide des coordonnateur.trices.

Jacob Tanguay explique que la Commission s'est également penché sur la possibilité de supprimer des comités ou d'en mixer ensemble, notamment le comité de Common Law et de Droit constitutionnel.

Raphaël Gariépy explique qu'il n'est pas en accord avec la fusion du comité Common Law et Droit constitutionnel.

Clémence Lamer explique que les deux comités sont différents et qu'il ne serait pas judicieux de les mettre en un seul comité.

Clémence Lamer demande à Jacob Tanguay s'il avait eu la chance de regarder les différentes options de plateforme de votes.

Jacob Tanguay indique qu'il regardera le tout durant le temps des fêtes.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne explique qu'il a déclaré les taxes du deuxième trimestre et qu'il les a payées.

Julien Boulianne explique que la majorité des taxes proviennent du profit du Comité promo et donc que c'est l'AGED qui paye pour. Il demande s'il serait judicieux de faire payer le comité pour les taxes de leur profit.

Clémence Lamer indique qu'une case budgétaire pourrait être ouverte à cet effet dans le futur, mais elle n'est pas d'accord que les taxes devraient être payées par le Comité Promo.

Julien Boulianne indique que les taxes ont coûté plus de 1800\$ pour uniquement le trimestre d'automne pour le Comité Promo. Ainsi, il serait judicieux de déduire ce montant du budget alloué au bal des finissants. Il parle des cotisations des membres des autres AED et qu'ils n'ont pas à débourser un aussi gros montant pour le bal des leurs finissants.

Raphaël Gariépy indique que la cotisation de l'AED de L'UdeM est de 32,50 \$ alors que nous c'est plus que 35\$.

Julien Boulianne indique que les cotisations des membres de l'AGED ont été augmentées l'année dernière, et un des arguments apporté était de le rendre dans la moyenne du montant des autres facultés.

Julien Boulianne indique que l'AGED donne pratiquement 50 000\$ pour Promo et les finissants cette année avec toutes les dépenses, ce qui est beaucoup considérant les autres membres de l'AGED qui ne sont pas finissants.

Clémence Lamer explique qu'elle est d'accord qu'il s'agit d'une grosse contribution aux finissants et qu'il s'agit d'un questionnement légitime. Elle indique qu'il faudrait une politique plus claire pour les imprévus pour qu'il n'y ait pas de questionnement sur qui doit payer quoi. Elle indique qu'il est important de garder en tête que les Comité Promo et du Bal touchent énormément d'étudiants et que c'est normal que leur budget soit plus important que les autres comités.

Laurence Lascelle indique qu'elle est d'accord avec Julien Boulianne, mais que comme les 5@8 bénéficient à toute la communauté étudiante et donc que ce serait moins légitime de faire payer uniquement la cohorte finissante qui bénéficie du profit du comité Promo pour leurs taxes.

Julien Boulianane explique que si le Comité Promo était sa propre entité, il devrait payer ses propres taxes.

Jacob Tanguay explique que 5 000\$ supplémentaires ont été donnés au Comité du Bal. Il est d'accord que les taxes devraient être assumées par le Comité.

Laurence Lascelle explique que les taxes pourraient être payées directement à la machine lors de l'achat de consommations au 5 à 8.

Clémence Lamer propose d'inclure la taxe dans le prix du jeton et donc que le profit de chaque jeton serait de 3,04\$.

Jacob Tanguay indique que c'est normal de payer des taxes au moment de l'achat.

Raphaël Gariépy explique qu'il pourrait apporter ce point dans une rencontre CM de la FEUS.

Laurence Lascelle suggère que ce soit discuté en CA, particulièrement avec la trésorerie du comité Promo/Finissant.

Julien Boulianane explique qu'il a discuté avec Charles Lamoureux pour avoir des taux préférentiels dans un cabinet de comptabilité en échange de visibilité. Il indique également que changer de comptable nécessite des heures pour expliquer aux nouveaux comptables comment l'association étudiante fonctionne.

Jacob Tanguay indique qu'il serait judicieux de faire plus de travail en amont avant de donner les états financiers aux comptables pour qu'ils passent moins d'heure sur le dossier de l'AGED et donc que la facture soit moins élevée.

Julien Boulianane indique que ce n'est pas nécessairement ça le problème. Il indique que 6 000\$ des frais de comptabilité sont dûs aux nombreux appels faits par l'ancien trésorier pour régler des problèmes de taxes impayées.

6.4. Responsable aux premières années

Samara Healey n'a pas de rapport.

6.5. Responsable aux affaires externes

Raphaël Gariépy explique que la FEDQ a déposé son mémoire sur le projet de loi #1. Il espère qu'il sera accepté pour que le mémoire soit présenté à l'Assemblée Nationale.

Raphaël Gariépy explique qu'il a eu et va avoir des rencontres avec la FEUS. Il souligne qu'ils ont quelques problèmes à l'interne.

Clémence Lamer demande s'il est vrai que les AED ont des codes pour la journée Droit-Devant pour assister à des activités supplémentaires.

Raphaël Gariépy indique qu'il fera part de ces codes bientôt.

6.6. Responsables aux communications

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'une représentante d'Evelyta contacte les comités à répétition, et qu'elle lui a répondu pour régler la situation. La représentante lui a expliqué une nouvelle fonctionnalité. Elle a également expliqué que c'est possible de créer des comptes séparés pour chaque comité, et que c'est aussi possible d'éviter les frais pour les billets gratuits.

Maxim Dupont-Bilodeau explique que pour améliorer la rétention de la friperie, ça pourrait faire partie du mandat du VP première ou encore de VP aux affaires professionnelles. Le but serait simplement de l'indiquer dans le guide de transition d'un des membres du CE pour que le projet perdure.

Clémence Lamer explique que ce projet fonctionne mieux lorsque les gens qui le font sont motivés et ont envie de s'impliquer. Elle explique que la manière dont le comité est structuré relève de la personne elle-même et non du poste. Ce sont des postes étudiant, et donc ils ne sont pas ouverts seulement aux membres du CE.

Clémence Lamer explique qu'elle pourra mettre la formation de ce comité dans son cahier de transition.

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'elle a envoyé des photos des prix du calendrier de l'Avent pour s'assurer que les gens reçoivent les bons prix.

Alexandre Taschereau mentionne de prendre en compte les étudiants présents aux cocktails de l'AGED pour les chances supplémentaires.

Maxim Dupont-Bilodeau confirme qu'elle fera ainsi.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle n'a pas de rapport.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Lacroix explique qu'elle a lancé le recrutement pour le réseau de soutien et 54 personnes se sont proposées. Elle explique que le besoin est réellement présent.

Maëlle Lacroix a rencontré Nathalie Gomez et Josée Chartier pour mettre en place les prochaines étapes. L'appel pour profiter de ce regroupement et des témoignages sera fait au retour des vacances de Noël. Il y aura aussi une formation donnée aux personnes qui offriront leur témoignage.

Le conseil exécutif félicite Maëlle Lacroix pour son initiative!

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau explique que Guru viendra à l'Endroit au retour des vacances de Noël pour lancer une nouvelle saveur.

Alexandre Taschereau explique que beaucoup d'étudiants étaient présents au cocktail de Davies de cette semaine.

Alexandre Taschereau indique que le midi-causerie Woods a été reporté au mois de janvier.

Alexandre Taschereau explique qu'on va recevoir des Guru pour les examens finaux, et qu'il fera la commande des pâtisseries pour le brunch des examens finaux.

Laurence Lascelle, Maëlle Lacroix et Alexandre Taschereau discutent des produits à acheter lors des brunchs des examens finaux pour éviter le gaspillage alimentaire et prioriser les produits qui sont les plus aimés.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Henri Curry explique qu'il a rencontré Pascal Fréchette pour le projet de polycopié en ligne. La réponse a été négative.

Julien Boulianne demande pourquoi le comité de Droit constitutionnel et politique a publié une photo du comité sur leur instagram, avec une personne ne faisant pas partie du comité.

Henri Curry explique que cette personne est consciente qu'elle agit seulement à titre de conseiller et qu'il donne de bons conseils au comité.

Julien Boulianne indique qu'il y a des procédures à suivre pour créer des postes et que la discussion a déjà eu lieu en CA et que la réponse avait été négative.

Henri Curry réitère que cette personne est d'une grande aide au comité.

Julien Boulianne mentionne qu'il est d'accord avec Henri Curry sur ce point, mais il questionne pourquoi le comité a besoin d'un "conseiller externe" s'il n'a même pas encore fait d'événements cette année.

7. Période de questions des membres

Aucune question de membre.

Alexandre Taschereau et Maëlle Lacroix partent à 12h53. Jacob Tanguay quitte à 12h57.

8. Affaires nouvelles

8.1. Responsable aux communications et marketing du comité de droit fiscal (CDF)

Julien Boulianne explique que le comité a reçu deux candidatures, soit de Naomie Ruel et Julia Leclair. Le comité a demandé aux personnes de donner leur CV ainsi qu'une publication Canva. Les personnes ont été convoquées en entrevue. Ainsi, le comité propose la candidature de Julia Leclair.

Laurence Lascelle déclare son conflit d'intérêt.

Julien Boulianne présente les candidatures, soit un CV et un Canva pour une publication.

Julien Boulianne explique que suite aux entrevues par les coordonnatrices du comité, Elise Rangel et Léa Chicoine-Diaz, ils préfèrent la candidature de Julia Leclair.

Julien Boulianne propose d'élire Julia Leclair par intérim au poste de communications marketing du comité de droit fiscal.

Henri Curry appuie.

AU.

9. Affaires diverses

9.1. Grand Banquet

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'elle a demandé une lettre d'appui à Nathalie Gomez pour faire une demande au fond d'appui étudiant.

Julien Boulianne explique qu'il y a peu d'intérêt des cabinets à cause de la date de l'événement. Il mentionne qu'il y a quelques uns qui pourraient commanditer, mais il attend des retours.

Clémence Lamer suggère que la commandite pourrait être pour des publicités avant le blackout.

10. Huis-clos statutaire

Clémence Lamer déclare l'ouverture du huis-clos à 12h26.

Clémence Lamer déclare la fermeture du huit-clos à 12h42.

11. Date de la prochaine rencontre

Clémence Lamer indique que la prochaine rencontre sera vendredi 5 décembre 2025 à 11h30.

12. Ajournement de la rencontre

Clémence Lamer déclare la fermeture de la rencontre à 13h18.